

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 6 janvier 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 18 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Johanne Bonenfant
Madame Ginette Lamoureux	

Absence motivée Madame Lucienne Fortin

Cette assemblée a été convoquée par le maire.

Les élus ont renoncés à leur avis de convocation par la poste

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Reine Simard, Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Janick Hubert, Annette Côté, Patricia Dionne, Maryse Roy, Nathalie Désabrais, Julie Rail, Carole Robichaud, Yvette Madore, Roxanne Lacourcière, Louise Désabrais, Anita Lyrette, Diane Rodgers, Diane Villeneuve et Martine Coulombe

Messieurs Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gille Lyrette, Gaston Guindon, Maxime St-Martin, Arnel Villeneuve, Denis Bélanger, Guy Gendron, Jean-Claude Doré, Yvon Coulombe, Gérard Coulombe, Simon Désabrais, Bernard Bouchard, Alain Lyrette, Mickael Lyrette, Armand Cyr, Sébastien Flansberry, Victor Lyrette, Jacques Lacourcière, Richard Renault et Johny Rodgers

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Sujets

3.1 Remise de démission de Madame Carole Boudrias

3.2 Recrutement pour secrétaire adjointe à la direction

3.3 Autorisation d'un avis légal concernant une barrière sur terrain privé

3.4 Ouverture du chemin Maria Chapdelaine

4. Parole au public

5. Levée de l'assemblée

2011 – E - 0601 - 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 18 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011 – E – 0601 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011 - E - 0601 - 03

Acceptation de la remise de démission de madame Carole Boudrias

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte la démission présentée par madame Carole Boudrias et une lettre de remerciement lui sera envoyée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011 - E - 0601 - 04

Recrutement pour secrétaire adjointe

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'un comité soit formé pour l'embauche d'une secrétaire adjointe à la direction. Ce comité sera formé du maire monsieur Yvon Quevillon, de la directrice générale madame Betty McCarthy et les conseillers monsieur Jean-Pierre Chalifoux et madame Johanne Bonenfant. Un appel d'offres sera publié dans les journaux La Gatineau, Le Choix, le site internet et Emploi Québec.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011 - E - 0601 - 05

Demande d'un avis légal concernant une barrière sur un terrain privé

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit autorisée à faire une demande d'un avis légal à Me Rino Soucy concernant une barrière située sur le terrain de Monsieur Gaston Robitaille .

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Item ouverture du chemin Maria Chapdelaine est reporté

Période de question

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période à débutée à 18 heures 07

2010 - E - 1511 - 07

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 18 heures 30 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
directrice générale